

OMP600 – Palpeur optique pour machine



Caractéristiques

Application principale		Contrôle après usinage et réglage de pièces à usiner sur centres d'usinage de toutes tailles et sur centres multitâches de taille petite à moyenne	
Type de transmission		Transmission optique infrarouge sur 360°	
Interfaces compatibles		Modulée OMI-2, OMI-2T, OMI-2H, OMI-2C ou OMM-2 / OMM-2C avec OSI / OSI-D	Standard OMI ou OMM avec MI 12
Plage de fonctionnement		Jusqu'à 6 m	
Stylets recommandés		Fibre de carbone, longueurs 50 mm à 200 mm	
Poids (sans cône)		pires comprises	1029 g
Options de mise en marche/arrêt		Marche optique → Arrêt optique ou arrêt par temporisation Marche par cône → Arrêt par contacteur sur cône Marche par rotation → Arrêt par rotation ou temporisation	
Autonomie des batteries (2 x AA 3,6 V chlorure de lithium thionyle)	Autonomie en veille	800 jours maximum selon l'option de mise en marche/arrêt	
	Usage continu	Modulée 380 heures maximum, selon l'option de mise en marche/arrêt.	Standard 410 heures maximum, selon l'option de mise en marche/arrêt.
Sens de palpé		±X, ±Y, +Z	
Répétabilité unidirectionnelle		0,25 µm 2σ – stylet de longueur 50 mm ¹ 0,35 µm 2σ – stylet de longueur 100 mm	
Écart de mesure de forme X, Y (2D)		±0,25 µm – stylet de longueur 50 mm ¹ ±0,25 µm – stylet de longueur 100 mm	
Écart de mesure de forme X, Y, Z (3D)		±1,00 µm – stylet de longueur 50 mm ¹ ±1,75 µm – stylet de longueur 100 mm	
Force de déclenchement du stylet ^{2 3} Sur le plan XY (minimum type) Suivant axe +Z (minimum type)		0,15 N (15 gf) 1,75 N (178 gf)	
Force de surcourse du stylet Sur le plan XY (minimum type) Suivant axe +Z (minimum type)		3,05 N (311 gf) ⁴ 10,69 N (1090 gf) ⁵	
Vitesse de palpé (minimum)		3 mm/min ⁶	
Environnement		Indice IP	IP68, BS EN 60529:1992+A2:2013
		Indice IK (type)	IK01, BS EN 62262:2002+A1:2021 [pour vitre en verre]
		Température de stockage	-25 °C à +70 °C
		Température d'exploitation	+5 °C à +55 °C

¹ Les spécifications de performances sont testées à la vitesse standard de 240 mm/min avec un stylet en fibre de carbone de 50 mm. Des vitesses nettement plus élevées sont possibles suivant les critères d'application.

² La force de déclenchement, critique dans certaines applications, est celle qui est exercée sur la pièce par le stylet quand le palpeur se déclenche. La force maximale appliquée intervient après le point de déclenchement (surcourse). La valeur de cette force dépend des variables apparentées, entre autres la vitesse de mesure, la décélération de la machine et la latence du système.
Les palpeurs équipés de RENGAGE proposent des forces de déclenchement ultra-basses lors d'un palpé à faible vitesse d'avance.

³ Il s'agit de réglages usine : un ajustement manuel n'est pas possible.

⁴ Force de surcourse du stylet dans le plan XY survenant normalement à 70 µm après le point de déclenchement et augmentant de 0,1 N/mm, 10 gf/mm, jusqu'à l'arrêt de la machine-outil (dans la direction de force maximale et en utilisant un stylet en fibre de carbone de 50 mm).

⁵ Force de surcourse de stylet dans le sens +Z survenant 10 µm à 11 µm après le point de déclenchement et augmentant de 1,2 N/mm (122 gf/mm) jusqu'à l'arrêt de la machine-outil.

⁶ Des vitesses inférieures à 3 mm/min surviennent couramment quand on déplace le palpeur manuellement à la manivelle avec une vitesse d'avance très faible.

Pour des informations complémentaires et la meilleure assistance possible sur les applications et les performances, adressez-vous à Renishaw ou rendez-vous sur www.renishaw.com/OMP600

Enveloppe de performances pour l'utilisation de l'OMP600 avec une interface OMI-2, OMI-2T, OMI-2H interface ou un récepteur OMM-2 (transmission modulée)

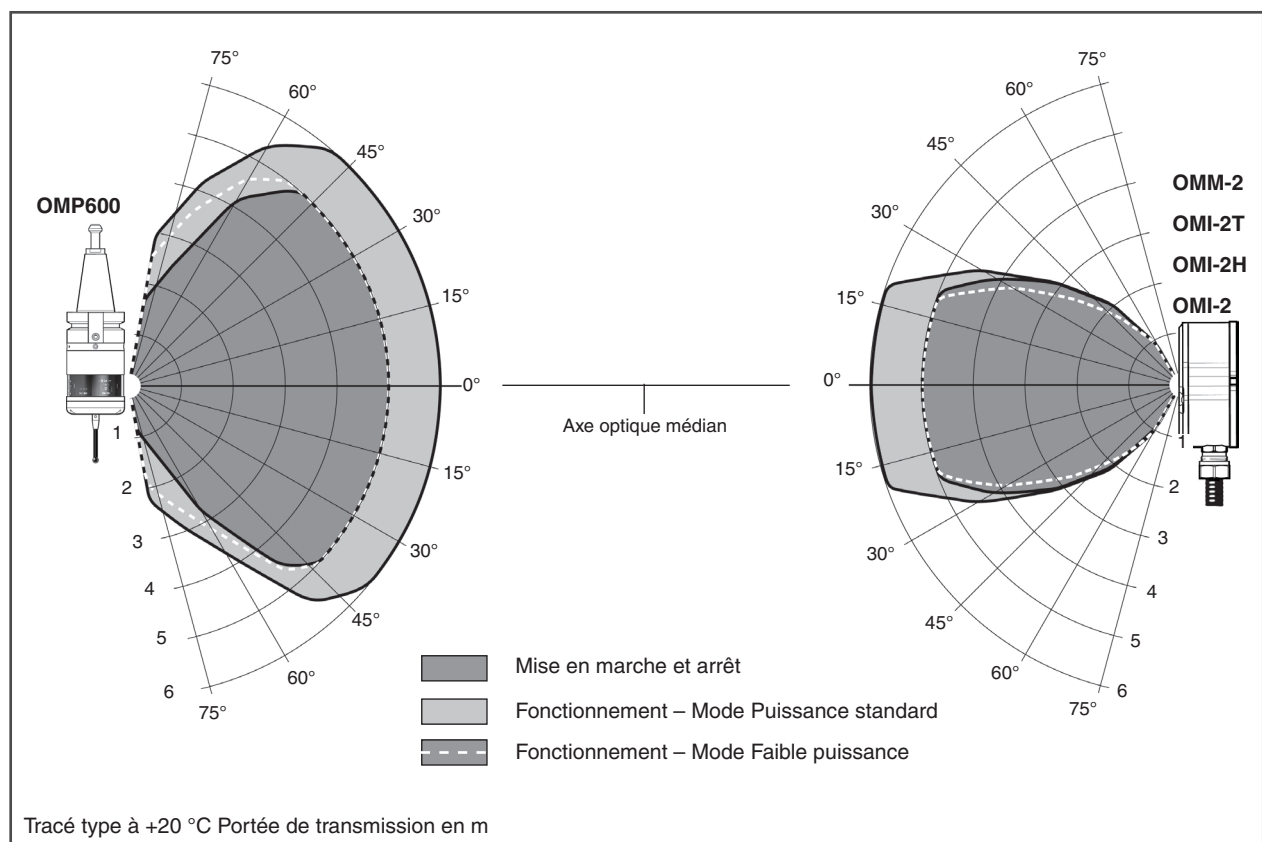
L'OMP600 dispose d'une enveloppe de transmission sur 360° dont les distances sont indiquées ci-dessous.

Le système de palpage doit être positionné de manière que le niveau optimal du signal soit maintenu sur toute la course des axes de la machine.

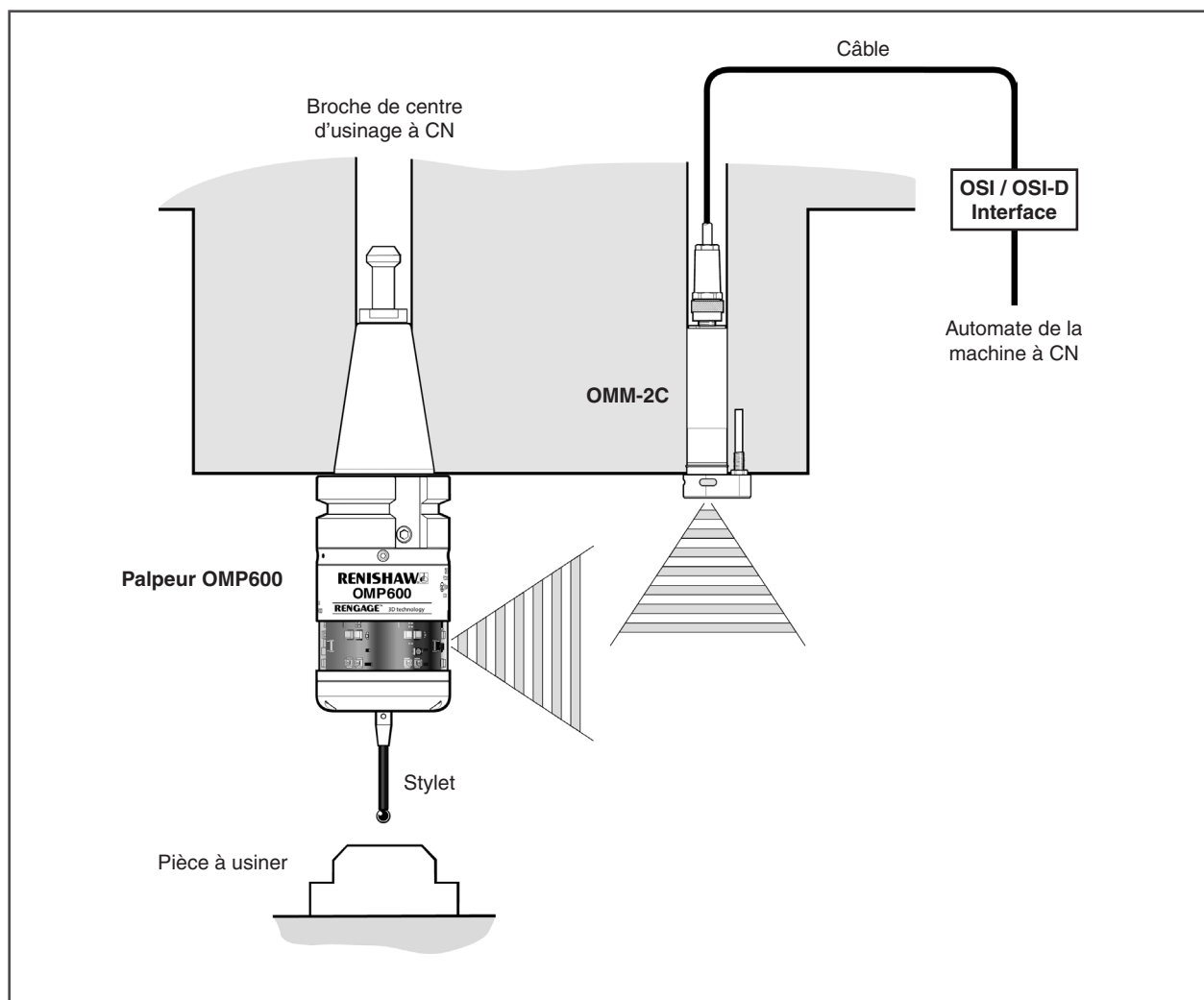
L'OMP600 et les récepteurs optiques peuvent dévier de l'axe optique à condition que les champs des émetteurs et récepteurs, placés en vis-à-vis (ligne de mire), soient continuellement en chevauchement.

Les surfaces réfléchissantes naturelles au sein de la machine peuvent améliorer la distance de transmission des signaux.

Les résidus de liquide de refroidissement qui s'accumulent sur les fenêtres du récepteur auront une incidence négative sur la qualité de la transmission. Ne pas oublier de les essuyer aussi souvent qu'il le faut pour maintenir une transmission sans entrave.



Installation de l'OMP600 avec un récepteur OMM-2C avec interface OSI / OSI-D



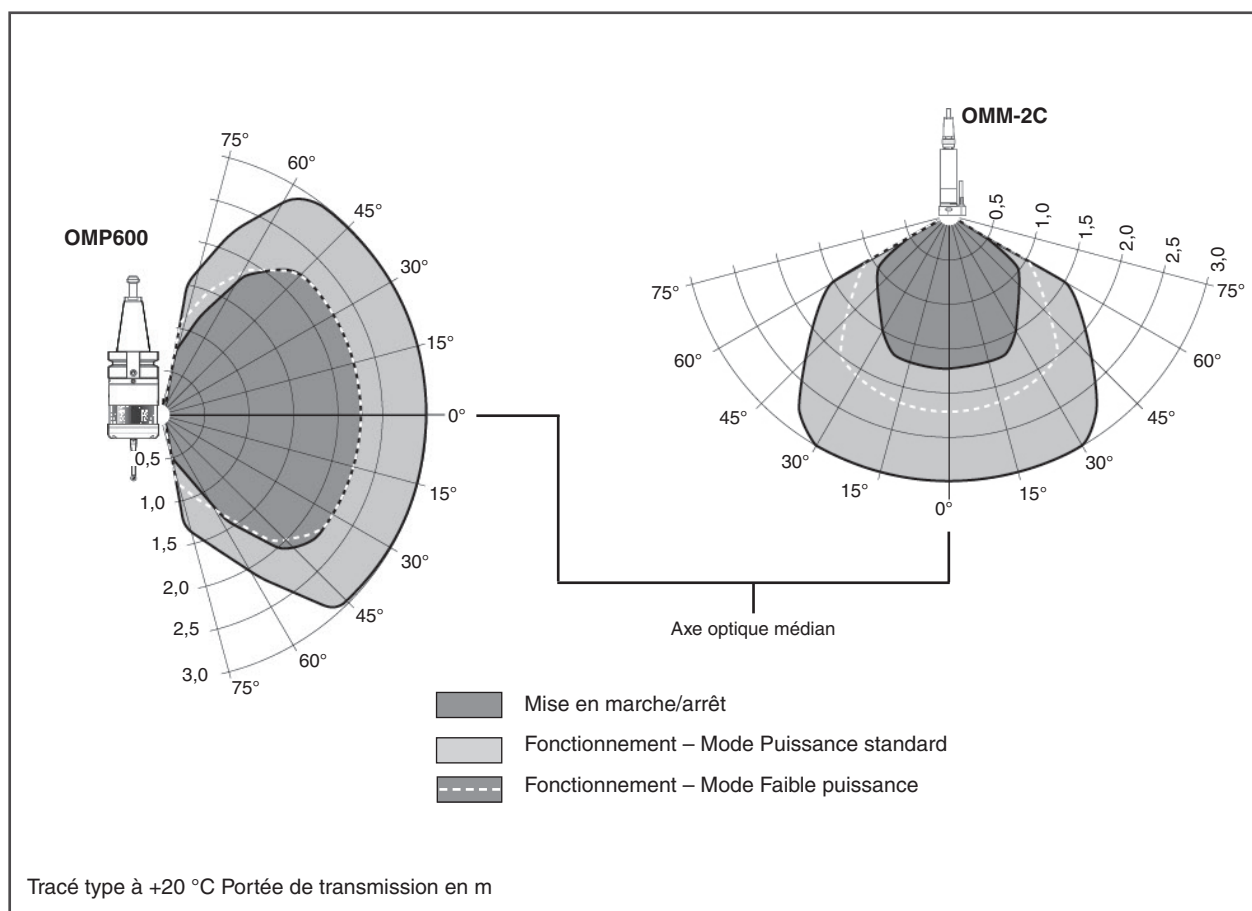
Enveloppe de performances pour l'utilisation de l'OMP600 avec un récepteur OMM-2C avec interface OSI / OSI-D (transmission modulée)

AVERTISSEMENT : La machine-outil doit être sécurisée et l'alimentation coupée avant de retirer les capots. Seules les personnes qualifiées sont habilitées à régler les commutateurs.

Le récepteur OMM-2C avec interface OSI / OSI-D doit être monté le plus près possible de la broche de la machine.

Lors du montage du récepteur OMM-2C, il importe que la bague d'étanchéité imperméabilise correctement le bord de l'alésage dans lequel le corps du récepteur OMM-2C sera placé.

Les diodes de l'OMP600 et le récepteur OMM-2C avec interface OSI / OSI-D doivent se trouver dans leurs champs de vision réciproques et dans l'enveloppe de performances indiquée. L'enveloppe de performance de l'OMP600 est basée sur la position de l'axe optique du récepteur OMM-2C avec interface OSI / OSI-D à 0° et réciproquement.



Pièces de rechange et accessoires

Une gamme complète de pièces de rechange et d'accessoires est disponible. Adressez-vous à Renishaw pour en obtenir une liste complète.

www.renishaw.com/contact

#renishaw

+33 1 64 61 84 84

france@renishaw.com

© 2015–2026 Renishaw plc. Tous droits réservés. Le présent document ne peut être ni copié, ni reproduit, en tout ou partie, ni transféré sur un autre support médiatique, ni traduit dans une autre langue, et ce par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation préalable écrite de Renishaw. RENISHAW® et le symbole de palpeur sont des marques commerciales déposées appartenant à Renishaw plc. Les noms et dénominations de produits de Renishaw, ainsi que la marque « apply innovation », sont des marques commerciales de Renishaw plc ou de ses filiales. Les autres noms de marques, de produits ou raisons sociales sont les marques commerciales de leurs propriétaires respectifs. BIEN QUE DES EFFORTS CONSIDÉRABLES AIENT ÉTÉ APPLIQUÉS AFIN DE VÉRIFIER L'EXACTITUDE DU PRÉSENT DOCUMENT AU MOMENT DE SA PUBLICATION, TOUTES LES GARANTIES, CONDITIONS, DÉCLARATIONS ET RESPONSABILITÉS POUVANT SURVENIR DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT SONT EXCLUES DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI. RENISHAW SE RÉSERVE LE DROIT D'APPORTER DES MODIFICATIONS AU PRÉSENT DOCUMENT AINSI QU'AU MATÉRIEL ET/OU AU(X) LOGICIEL(S) ET À LA SPÉCIFICATION TECHNIQUE DÉCRITE AUX PRÉSENTES SANS AUCUNE OBLIGATION DE DONNER UN PRÉAVIS POUR LESDITES MODIFICATIONS. Renishaw plc. Société immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles. N° de société : 1106260. Siège social : New Mills, Wotton-under-Edge, Gloucestershire, GL12 8JR, Royaume-Uni. Pour des raisons de lisibilité, la forme masculine est utilisée pour les noms propres et noms communs personnels dans ce document. Les termes correspondants s'appliquent généralement à tous les genres en termes d'égalité de traitement. La forme abrégée du langage prévaut uniquement pour des raisons éditoriales et n'implique aucun jugement.

Référence : H-5180-8201-03-A

Édition : 07.2026